



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E148061

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2024

ÉDITÉ LE 09/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/09/2002

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 443 275 102 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3045720

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 159354953 S 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 159354953 S 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SYLVAIN LEFERME

171 RUE DU BANC VERT
59640 DUNKERQUE

Téléphone : 06 77 74 19 45

Portable : 06 77 74 19 45

Fax :

Site Internet :

E-mail : leferme.sylvain-artisan@neuf.fr

Responsabilité légale :

LEFERME SYLVAIN ARTISAN / LEFERME SYLVAIN GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	02/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.